

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Herausgeber:** Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique  
**Band:** - (1994)  
**Heft:** 22

**Rubrik:** FN-News

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

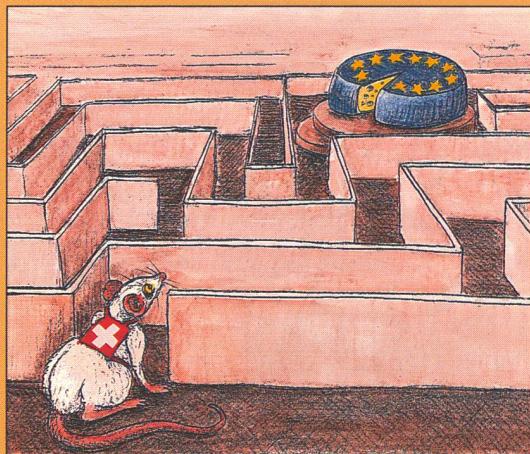
**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Suisse – UE: Un compte ouvert

La participation intégrale de la Suisse au 4e programme-cadre de l'Union Européenne (UE) sera financée, selon les propositions du Conseil fédéral, grâce à des coupes opérées dans l'encouragement national de la recherche.

Les principales victimes de ces coupes, outre certaines parties de la recherche départementale de la Confédération, seront les *programmes nationaux de recherche* et les *programmes prioritaires de recherche*. Pour eux, le Fonds national disposera de 66 mio de francs de moins que ce qui avait été prévu dans la planification de la période 1996-1999. En revanche, l'encouragement de la recherche fondamentale libre



par le Fonds national n'est pas touché par les mesures compensatoires.

Le Parlement examinera le projet en automne. Le succès des négociations bilatérales avec l'UE est la condition préalable à la participation suisse, que le Fonds national voit d'un œil favorable, malgré le sacrifice qu'on lui réclame.

Le Fonds national explicite, dans un document joint en annexe de ce

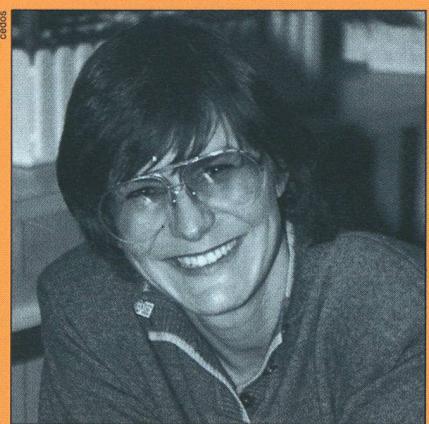
numéro d'*«Horizons»*, les raisons déterminantes de sa position.

## Nouveau: le GRIPS

Le Conseil national de la recherche, dans sa séance du 6 juin dernier, s'est prononcé en faveur de la création d'un organe consultatif interne au Fonds national, chargé de l'examen des problèmes de politique de la recherche. Le **GRIPS** (**GRoupe Informel de Problèmes Stratégiques**) se penchera sur des questions décisives pour l'avenir de l'encouragement de la recherche en Suisse en général, et pour le Fonds national en particulier, tels la baisse constante de la légitimité de la recherche fondamentale dans les cercles politiques, l'évolution du rapport mutuel entre recherche libre et recherche orientée au sein de l'encouragement public, ou les limites inhérentes au système de milice dans des institutions d'encouragement comme le Fonds national. Ses travaux serviront au Conseil de la recherche, surchargé par ses tâches statutaires, de base de réflexion pour prendre des décisions actuellement en suspens; en fait, le GRIPS devra contribuer à éliminer les points faibles du Fonds national en matière de politique de la recherche et renforcer, en amenant des propositions originales, la position de ce dernier dans le débat national à ce sujet.

Le GRIPS vivra une période d'essai de deux ans, au terme de laquelle son destin sera décidé. Placée sous la présidence du Secrétaire général du Fonds national, cette instance comprend huit personnes, soit: **André Aeschlimann**, professeur de zoologie et de parasitologie, Université de Neuchâtel, président du Conseil national de la recherche (d'office);

**Than-Huyen Ballmer-Cao**, privat-docent de science politique, Université de Zurich, directrice du PNR 35 «Femmes, droit et société»; **Pierre Ducrey**, professeur d'histoire ancienne et recteur de l'Université de Lausanne; **Richard Ernst**, professeur de chimie physique, EPFZ, membre du Conseil de fondation du Fonds national, président de la Commission de recherche locale; **Dieter Freiburg-haus**, professeur à l'Institut de hautes études en administration publique



(IDHEAP), Lausanne; membre du groupe d'experts du PNR 27 «Les effets des mesures étatiques» (jusqu'en 1992); **Barbara Haering Binder**, consultante en écologie et aménagement du territoire, conseillère nationale, présidente de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national, membre du Conseil de fondation du Fonds national; **Hans Peter Hertig**, secrétaire général du Fonds national (d'office); **Thomas Stocker**, professeur de physique de l'environnement, Université de Berne (boursier PROFIL 1991).

Le secrétariat scientifique sera dirigé par Mme **Véronique Jost Gara** (photo), mathématicienne diplômée EPFL, qui a assuré la direction du Centre d'appui scientifique et technologique (CAST) de l'EPFL jusqu'en septembre 1993.